

Nombre de membres afférents au Bureau Syndical	13
Nombre de membres en exercice	13
Nombre de membres présents	11
Nombre de membres ayant donné pouvoir	0

Délibération n°: 20.06.02

<u>Date de convocation</u> : 24 novembre 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU SYNDICAL

L'an deux mille vingt

Le 1^{er} décembre à 10 heures

Le Bureau Syndical, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence Monsieur Alain ASTRUC, Président du Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement de la Lozère.

Nom – prénom	Présent(e)	Absent(e)	Absent(e) ayant donné pouvoir à
ASTRUC Alain	Х		
BRUGERON Jean-Noël	Х		
CASTAN Emmanuel	X		
DE LESCURE Jean	Х		
HUGON Christine	Х		
ITIER Jean-Paul	X		
JEANJEAN René	Х		
MAURIN Olivier	Х		
POURQUIER Jean-Paul	Х		
RECOULIN Isabelle		Х	
ROUX Christian		Х	
SAINT-LÉGER Francis	Х		
TUFFÉRY Julien	Х		

ÉLECTRIFICATION

Avenant à la convention constitutive d'un groupement de commandes pour la réalisation de travaux de génie civil à Chambon le Château, commune de Bel Air Val d'Ance

Monsieur le Président rappelle aux membres du Bureau Syndical qu'une convention constitutive d'un groupement de commandes a été conclue entre la commune de Bel Air Val d'Ance et le SDEE, le 15 octobre 2019, afin de mutualiser les moyens à mettre en œuvre pour la réalisation des travaux de réfection des réseaux de la commune, à Chambon le Château, route d'Ancette.

La commune de Bel Air Val d'Ance a été désignée coordonnateur de ce groupement. Après avoir procédé aux opérations de mise en concurrence, elle a attribué le marché à l'entreprise SOVETRA.

Afin de tenir compte du résultat de cette consultation, le financement prévisionnel de l'opération doit être modifié et un avenant à la convention constitutive du groupement de commandes doit être établi. Monsieur le Président présente le projet d'avenant à conclure et précise le nouveau plan de financement de l'opération :

<u>Délibération n°</u>: 20.06.02

Financement prévisionnel

Time de vésseur	Montant TTC des	Paiement au prestataire	
Type de réseaux	travaux	SDEE	Commune
Distribution d'électricité	9 738.60 €	9 738.60 €	-
AEP - EU- EP	784 190.72 €	-	784 190.72 €
Voirie	348 854.00 €	-	348 854.00 €
Eclairage public & Télécommunications	16 305.79 €	-	16 305.79 €
Réseau de transfert EU et STEP	648 762.35 €		648 762.35 €
imprévus, actualisation, révision	147 076.45 €		147 076.45 €
Etude, publication DCE, arpentage, maitrise d'œuvre	132 814.80 €		132 814.80 €
Total TTC	2 087 742.72 €	9 738.60 €	2 078 004.12 €

Actualisation du financement

Type de réseaux	Montant TTC des	Paiement au prestataire	
	travaux	SDEE	Commune
Distribution d'électricité	21 681,00 €	21 681,00 €	-
TF - travaux ruelle de l'école, route de Langogne,	395 779,50 €	_	395 779,50 €
rue du Couvent et route de l'Eglise	393 779,30 €	-	333 773,30 €
T0001 - Travaux route de Grandrieu, place et rue	1 059 698,52 €	_	1 059 698,52 €
St Christophe (antennes et magasin agri)	1 039 098,32 €	_	1 039 098,32 €
T0002 - réseaux de transfert antennes est, bourg	502 105,74 €	_	502 105,74 €
et ouest, construction STEP	JUZ 103,74 €	-	302 103,74 €
Total TTC	1 979 264,76 €	21 681,00 €	1 957 583,76 €

APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ, LE BUREAU SYNDICAL À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

APPROUVE le projet d'avenant ci-annexé ; **AUTORISE** son Président à signer cet avenant.

> Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits pour copie conforme

> > Le Président Alain ASTRUC





Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

048-254800022-20201201-20200602-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/12/2020